

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

➔ ***Le lundi 8 janvier 2024 à 20h00 à la mairie.***

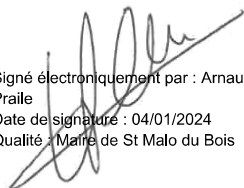
Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 4 janvier 2024

Le Maire
Arnaud PRAILE

ORDRE DU JOUR

- **Transformation d'un bâtiment en MAM – Signature des Marchés**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Praile', is written over a digital signature stamp.

Signé électroniquement par : Arnaud
Praile
Date de signature : 04/01/2024
Qualité : Maire de St Malo du Bois